

AGE 3-12
ANS

8 JUILLET - 2 AOUT
2024

ALSH BELLOY SUR SOMME

8H00 - 18H30

INSCRIPTION EN
MAIRIE

ACTIVITES

**CAMPING
ACTIVITE NAUTIQUE
ACCROBRANCHE
SORTIES MER**

ECOLE DE BELLOY SUR SOMME
RUE DE L'EGLISE
80310 BELLOY SUR SOMME

MAIRIE DE BELLOY-SUR-SOMME
14, rue du 8 Mai 1945 - 80310 - Tél. : 03 22 51 41 08
Fax : 09 70 06 80 40
belloysursomme.mairie@wanadoo.fr



GARDERIE À
PARTIR DE
7H30

Belloy
SUR SOMME

Du 8 juillet
au
2 août 2024



INFORMATIONS PRATIQUES

L'Accueil de loisirs sans hébergement est programmé durant 4 semaines :
du lundi 8 juillet au vendredi 2 août inclus de 9h00 à 17h00.

Garderie possible à l'école communale de 7h30 à 8h et de 17h à 18h30.

L'ALSH accueillera les enfants de la maternelle à l'âge de 13 ans.

Pour le règlement, un titre de recettes (facture) sera émis début août
correspondant à la participation des familles.

TARIFS APPROUVÉS EN CONSEIL MUNICIPAL



Afin de permettre un accès à tous, la commune en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme a souhaité mettre en place une tarification modulée selon le quotient familial. **La CAF apporte son soutien financier au fonctionnement de la structure ALSH.** Le quotient familial est calculé par la CAF. Il prend en compte le revenu des familles, le nombre de personnes à charge et l'ensemble des prestations familiales.

Afin de pouvoir appliquer le tarif correspondant à votre situation, veuillez indiquer votre régime d'appartenance : **régime général (CAF)** ou régime agricole (MSA).

Le tarif applicable aux enfants qui résident dans la communauté de communes Nièvre et Somme est le même que celui demandé aux familles qui résident dans la commune de **BELLOY-SUR-SOMME**, en application d'une demande de la communauté de communes qui subventionne l'accueil de loisirs.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Nièvre & Somme
Un territoire à Découvrir



Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer au secrétariat de mairie ou dans les écoles.

Il conviendra de les compléter et de les transmettre impérativement à la mairie de BELLOY-SUR-SOMME avant le 3 juillet 2024.

Il n'y a pas d'inscription à la journée mais uniquement à la semaine.

Pour bénéficier du tarif dégressif, l'inscription se fera sur la totalité du séjour.

IMPORTANT : Les parents sont invités à la réunion d'information au cours de laquelle ils rencontreront l'équipe d'animation le :

**Le mardi 25 juin 2024 à 18h30
à la salle des fêtes de Belloy-sur-Somme**



ENFANT DE LA COMMUNE OU DE LA CCNS	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines
QF inférieur à 529	41 €	62 €	80 €	95 €
QF entre 530 et 899	46 €	67€	85 €	100 €
QF supérieur à 900	51 €	72 €	90 €	105 €
ENFANT SCOLARISÉ À BELLOY ET EXTÉRIEUR À LA CCNS	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines
QF inférieur à 529	62 €	100 €	130 €	170 €
QF entre 530 et 899	72 €	110 €	140 €	180 €
QF supérieur à 900	82 €	120 €	150 €	190 €
ENFANT EXTÉRIEUR À LA COMMUNE ET À LA CCNS	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines
QF inférieur à 529	80 €	130 €	165 €	200 €
QF entre 530 et 899	90 €	140 €	175 €	210 €
QF supérieur à 900	100 €	150 €	185 €	220 €
Famille nombreuse : 20% de réduction à partir du 3^{ème} enfant et les suivants				
PRIX DU REPAS DE LA CANTINE : 4,10€				